



Les ARCHERS du GRAND VENEUR SOISY sur SEINE

FFTA N° 0891164
RNA : W912010093
SIREN : 833 530 827
SIRET : 833 530 827 00017
APE : 9312Z

Réf : PhR : 13/05/21

Soisy sur Seine le 13 mai 2021

Correspondance :
Philippe REGNAULT
60, Avenue des Peupliers
91800 - BRUNOY
06 75 99 59 69
phrbreizh@orange.fr

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 8 mai 2021

Présents : C. Antoine, ML. Caffort, AD. Duong, R. Hadjadj, P. Laroche, B. Mazoyer, E. Muller, C. Pécheux, Ph. Perrault, Ph. Regnault, C. Rocha, S. Soubrier, C. Tardif.

Le quorum, représentant le $\frac{1}{4}$ des adhérents licenciés présents ou représentés est atteint. (28 adhérents licenciés soit 7).

Le quorum est atteint : 12 adhérents licenciés de plus de 18 ans ayant plus de 6 mois d'ancienneté sont présents et 8 procurations ont été déposées, soit 20 votants.

(procurations : B. Boru, F. Champion, C. Chum, S. Krumm, L. Landeau, P. Lopez, JY Meunier, N. Risbourque)

L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

A l'unanimité des membres présents les différents rapports seront adoptés à main levée (unanimité des présents favorables), par contre, les élections se feront à bulletin secret, en application de nos Statuts.

Rapport moral :

- ✓ L'année 2020 a été une année étrange, du fait de la pandémie.
- ✓ Baisse de notre effectif : 2019 → 37, 2020 → 28, explicable par la non intégration de nouveaux archers, 2 pour 8 à 10 les années précédentes,
- ✓ Nous avons fêté la St Sébastien, dernière rencontre festive des Archers,
- ✓ Seuls les mois de janvier et février se sont déroulés normalement, tant sur le plan sportif que sur le plan de la vie de la Compagnie,
- ✓ Beaucoup d'énergie consacrée par les membres du Comité de Direction pour mettre en place les protocoles de déconfinement successifs, mai, octobre, février, et assurer

une présence la plus fréquente possible pour accueillir les Archers, au Jardin ou à la salle. Qu'ils en soient remerciés.

- ✓ Nous avons procédé tous ensemble à la remise à neuf de notre butte de tir à la salle, nous voilà parfaitement équipé pour 3 ou 4 ans,
- ✓ Pour rappel toutes les festivités que nous avons programmées et qui n'ont pu se dérouler :
 - Tir de la St Valentin : 12 février 2020,
 - Tir à la Noix : 11 mars 2020,
 - Tir des Cloches : 11 avril 2020,
 - Bouquet Provincial : 17 mai 2020 à Gisors dans l'Eure,
 - Tir du Roy : 13 juin 2020,
 - Tir à la Bougie : 27 juin 2020.

Rapport accepté à l'unanimité des 20 votants.

Rapport financier :

- ✓ Explication du bilan (bilan et détail des écritures en pièces annexes),

Rapport accepté à l'unanimité des 20 votants.

Rapport Sportif :

- ✓ Pierre, notre responsable des inscriptions aux concours pendant 11 ans va nous quitter à la fin juillet pour aller couler une retraite paisible en Bretagne et rejoindre "Les Archers du Petit Château" de Concarneau. Nous lui adressons tous nos remerciements et nous lui souhaitons une encore longue et prospère vie d'Archer.
- ✓ Philippe P. présente un rapport très complet que vous trouverez en annexe,
- ✓ Petite modification de l'annexe "Inscriptions Concours", prise en charge de 20 inscriptions par Archer toutes disciplines confondues intérieures ou extérieures, avec priorité aux concours organisés en Essonne.

Rapport accepté à l'unanimité des 20 votants.

Avant de poursuivre nos débats, Philippe P. propose que nous respections une minute de silence à la mémoire d'Olivier Minois décédé en mai.

Elections des Membres du Comité de Direction :

La liste des candidats à été publiée sur notre site, au fur et à mesure du dépôt des candidatures. 7 candidats :

- Philippe Regnault (Président sortant),
- Philippe Perrault (Vice-Président sortant),
- Sylvain Soubrier (Membre sortant, conseiller),
- Cheathara Chum (Membre sortant, conseiller),
- Marie-Laure Caffort,
- Cédric Pécheux,
- Florence Champion.

Le vote, à bulletin secret, sous le contrôle de Carl R. a donné les résultats suivants :

Tous les candidats sont élus à l'unanimité des 20 votants, pas de bulletin blanc ou nul.

Election du Président :

Une seule candidature pour remplir cette fonction, Philippe Regnault.

Le vote, à bulletin secret, sous le contrôle de Carl R. a donné les résultats suivants :

Philippe Regnault est élu à l'unanimité des 20 votants, pas de bulletin blanc ou nul.

Le Comité de Direction nouvellement élu se réunira dans les prochains jours pour élire son bureau et se répartir les missions indispensables au bon fonctionnement de la Compagnie.

Il vous proposera son plan d'action pour les 2 années à venir.

Projet 2021 :

- En 2020, nous nous étions fixés comme objectif la "Mise en chantier d'un Beursault, 1^{ière} partie, avec un budget de 3000 €". Nous avons débuté les travaux le samedi 6 mars et il se sont terminés le 30 avril. Le total des dépenses s'élève à 1593,42 €. Nous avons également investi 549 € pour nous équiper d'une tondeuse à gazon.
- En fonction des étapes du déconfinement, nous programmerons :
 - L'Abat l'Oiseau,
 - Une journée d'entretien du Jardin suivi d'un barbecue, si possible,
- Le Bouquet Provincial est programmé le 26/09/2021 à Montfermeil,
- L'organisation du Championnat Régional Tir à l'Arc Extérieur (50m) programmé le 27 juin est mis en suspend compte tenu des contraintes sanitaires actuelles. Toutes les compétitions pour les amateurs sont interdites au moins jusqu'au 09/06/2021. Il est peu probable que ce Championnat Régional puisse se dérouler, il sera peut-être remplacé par une rencontre amicale pour inviter les Archer à se retrouver et reprendre le chemin des pas de tir. En effet nombre de Compagnies n'ont à ce jour repris aucune activité ! Le Comité Régional et le Comité Départemental seront co-organisateurs.
- Des le 19 mai, l'heure limite du couvre-feu devrait être porté à 21h. nous adapterons immédiatement nos horaires, encadrés par l'un des membres du Comité de Direction.
 - En semaine 17h à 20h30,
 - Samedi inchangé 14 à 17h,
 - L'inscription préalable restera obligatoire (SMS au 06 75 99 59 69 la veille au soir avant 20h).
- Formation dès que possible de 2 candidats Arbitre, Anh Dung et Philippe R.
- Formation "Dirigeants" et Responsabilité des Dirigeants" : Philippe P.

Création d'un nouveau club de Tir à l'Arc à Soisy sur Seine :

Le 8 mars 2021, Patrick Grosclaude a informé 3 membres de l'ancien Comité de Direction, Philippe P, Sylvain S. et Philippe Regnault, qu'il venait de créer un nouveau Club de Tir à l'Arc à Soisy sur Seine.

Pour que tous soient informés, le Président nouvellement réélu, expose les faits suivants :

En préambule de cet exposé, le Capitaine précise qu'il n'a eu aucun contact et n'a fait réponse à aucun des courriels de Patrick Grosclaude, dans le seul but de ne pas envenimer la situation,

- En juin 2020, Patrick Grosclaude m'a informé que pour des raisons personnelles, il allait quitter la Compagnie des Archers du Grand Veneur pour rejoindre "les Archers Montois" en Vendée.
- Les formalités administratives régularisées, le 2 octobre 2020, Patrick Grosclaude est licencié aux Archers Montois.
- Silence complet, aucune nouvelle jusqu'au :
- Le 29 février 2021, Patrick Grosclaude propose au Comité Départemental d'assurer le transport de quelques cibles sur le Jardin d'Arc des Archers du Grand Veneur pour qu'il puisse y participer au "cours du mardi". Prévenue par Philippe Letartre Président du Comité Départemental, je me suis opposé à la mise en place de ces cibles et à la venue de tout Archer non adhérent à la Compagnie des Archers du Grand Veneur, Patrick Grosclaude compris. En effet, le "Protocole de déconfinement" que nous avons mis en place avec Monsieur le Maire stipule que seul les Archers du Grand Veneur peuvent accéder au Jardin d'Arc (affichage sur le portail d'entrée du Jardin d'Arc).
- Le 8 mars 2021, Patrick Grosclaude nous informe qu'il vient de créer la Compagnie des Amis Francs Archers...
- Du 8 mars au 6 mai 2020, Patrick Grosclaude va nous inonder de courriels. Tous ces courriels sont adressés aux seuls Chevaliers de la Compagnie, Philippe P., Sylvain S. Philippe R., et Eric Barthélémy, Président de la Famille des Chevaliers de l'Arc de l'Essonne,
- Les Autres membres du Comité de Direction et les 23 autres Archers du Grand Veneur sont totalement ignorés !
- Tous ces courriels, ne contenant qu'intimidations, menaces et insultes n'ont qu'un but, imposer aux Archers du Grand Veneur le partage de leurs installations avec le club nouvellement créé :
"Venez me rencontrer, à mon domicile, pour définir les conditions de ce partage, mais, mes conditions ne sont pas discutables" !!!
- Le lundi 15 mars 2021 je me suis entretenu avec Mr Jean-Baptiste Rousseau, Maire de Soisy sur seine. De cet entretien il est ressorti les propos très rassurants suivants :
"Mes intentions ne sont pas de laisser se créer une association qui entrerait en concurrence avec une association déjà existante et ayant le même périmètre d'activité."
Mr Rousseau m'a confirmé cette position lors d'un second entretien le jeudi 5 mai 2021.
- Patrick Grosclaude a tenté toutes les interventions possibles pour obtenir des soutiens auprès de :

- La Famille des Chevaliers de l'Arc de l'Essonne qui statutairement s'interdit toute action relevant de la compétence des instances sportives du Tir à l'Arc, Comité Départemental de l'Essonne, Comité Régional Ile de France, Fédération Française.
- Le Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Essonne,
- Le Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc,
- Les dirigeants de ces instances ont vainement tenté d'expliquer à Patrick Grosclaude que son projet était voué à l'échec, comme étant totalement contraire à la politique nationale de développement de notre discipline. En effet 7 clubs de Tirs à l'Arc existent dans un rayon de quelques kilomètres, Soisy, Grigny, Draveil, Saintry, Lisses, Quincy Sous Sénart, Boussy Saint Antoine.
- Le Comité Départemental de l'Essonne et le Comité Régional Ile de France ne valideront pas l'affiliation de ce club.
- En fait, Patrick Grosclaude devait à ses dires réorienter sa vie personnelle et professionnelle en Vendée. Les circonstances n'ayant pas permis cette évolution, il fait son retour et plutôt que de demander à réintégrer la Compagnie qui lui a tout appris, ce qui lui aurait été accordé bien volontiers, il préfère par les moyens les plus vils, démolir la Compagnie des Archers du Grand Veneur.
- Il quitte également la Famille des Chevaliers de l'Arc de l'Essonne en tenant des propos inqualifiables.
- Dernier courriel en date du 6 mai 2021, non signé (!), il invite une douzaine d'Archers du Grand Veneur, dont cette fois tous les membres du Comité de Direction (anciens et nouveaux) à rejoindre son Club dès la rentrée de septembre 2021.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Fait à Soisy sur Seine le 13 mai 2021

Le Président,

Philippe Regnault



La Secrétaire,

Marie-Laure Caffort

